

Jeudi 7 septembre 2023

# INFOTRAVAUX COMPIÉGNOIS-NOYONNAIS

### #LECANALAVANCE

# CAMBRONNE-LES-RIBÉCOURT, RUE DU BAC ET RUE DE BELLERIVE : AMÉNAGEMENT DES CIRCULATIONS ET DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU PONT SUR LE CANAL LATÉRAL A L'OISE

# De quoi s'agit-il?

La RD 66 sera fermée à partir du 18 septembre 2023, jusqu'à l'automne 2024\*.

La déconstruction du pont actuel sur le canal latéral à l'Oise (CLO) puis sa reconstruction font partie des opérations qui nécessitent cette fermeture.

Ces travaux, situés à proximité immédiate de la Rue du Bac et de la Rue de Bellerive, nécessitent dès mi-septembre, d'aménager les circulations et le stationnement dans ce secteur.

# Quels sont les aménagements de circulation et de stationnement?

Pour permettre la bonne conduite des opérations, des poids lourds de type semi-remorques vont être amenés à circuler Rue de Bellerive pour acheminer des matériaux. De plus, le bas de la Rue de Bellerive, aux abords de la Rue du Bac sera rabotée avant la dépose des appuis du pont actuel et des terrassements seront effectués pour permettre la réalisation du nouveau pont. En concertation avec les services municipaux, il a été convenu que ces opérations justifiaient les précautions suivantes à partir du 18 septembre 2023 :

#### Stationnement interdit Rue de Bellerive

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs et la chaussée est interdit par le code de la route. Bien que le trafic routier dans cette rue soit limité, un arrêt sur la chaussée peut gêner la progression des convois nécessaires au bon déroulement des opérations du chantier.

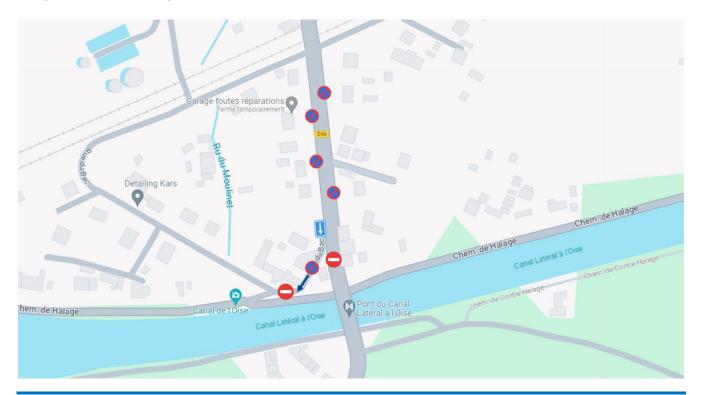
#### Accès sud de la Rue du Bac en sens unique

Les camions seront amenés à manœuvrer à proximité de l'entrée sud de la Rue du Bac. Aussi, par précaution et pour limiter les interfaces entre véhicules légers et engins de chantier, le bas de la Rue du Bac passe en sens unique (voir plan au verso).

#### Stationnement interdit dans le bas de la Rue du Bac

Un mur de soutènement va être réalisé à proximité des habitations situées dans le virage de la Rue du Bac. Aussi, pour permettre aux camions de manœuvrer, le stationnement dans cette zone de la Rue du Bac sera interdit.

Nous vous remercions, autant que possible, de privilégier le stationnement de vos véhicules dans vos allées ou garages afin que la Rue du Bac et la Rue de Bellerive soient les plus accessibles possible.



## Quelles sont les autres aménagements à venir?

La collecte des ordures ménagères est maintenue dans son fonctionnement actuel jusqu'au printemps 2024\*. Selon l'avancement des travaux, elle pourra être réorganisée, ainsi que la circulation Rue du Bac, en concertation avec la Commune, la CC2V et l'entreprise en charge des travaux. Nous vous informerons des nouvelles modalités de collecte dès que celles-ci seront définies.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée par ces travaux et restons à votre écoute pour toute question ou observation à l'adresse compiegnois.noyonnais@scsne.fr



\* Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.

#### Partenaires financiers





















